



Refus changement de statut salarié après aps

Par **adicia**, le **27/05/2016** à **10:45**

Bonjour,

Je suis ingénieur en génie industriel et j'ai fait une demande d'APS après mes études (renouvelé après expiration). J'ai pu obtenir un emploi en CDD dans une entreprise agroalimentaire qui a fait ma démarche de changement de statut. Malheureusement la Direccte a donné un avis défavorable car mon salaire n'était pas 1,5 fois le SMIC. L'entreprise m'a fait un arrêt de contrat sur le champ.

Par ailleurs en attendant la décision de la Direccte mon aps avait expiré depuis 2 mois. Ce qui fait qu'après l'arrêt de mon contrat (brutal) je me retrouve sans emploi et sans papier.

J'ai des pistes d'emploi en CDI avec adéquation avec mon diplôme et 1,5 smic. Est ce qu'avec une promesse d'embauche je pourrais régulariser ma situation?

Il y a-t-il d'autres solutions?

Merci de vos réponses.